

PARTIE C

PROFILS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX ET PROFILS DU TRAFIC

148. Cette partie contient les profils des 184 États contractants. Ils sont identiques et se composent des éléments suivants:

- Une carte, établie à partir du logiciel ASAP (Projecteur d'accords sur les services aériens). La carte indique tous les ASA bilatéraux conclus par l'État contractant concerné tels qu'enregistrés dans la base de données des accords sur les services aériens du monde (WASA).⁷⁰ L'épaisseur des lignes reliant les parties à chaque ASA est une indication du volume du trafic, les lignes les plus épaisses correspondant aux accords pour lesquels le trafic est plus important. Étant donné que la carte est centrée sur l'océan Atlantique, les lignes ne suivent pas les routes aéronautiques réelles, ce qui veut dire, par exemple, que les vols transpacifiques sont indiqués comme s'ils traversaient tout l'Atlantique.
- Le tableau 1 contient des données de caractère économique et démographique général ainsi que des statistiques sur le commerce et le transport aérien pour l'État contractant considéré, données qui proviennent de sources diverses.
- Le graphique 1 illustre la part du trafic total de l'État contractant couvert par la WASA⁷¹ que représentent les ASA bilatéraux entrant dans des fourchettes d'ALI (indice de libéralisation aérienne) données.⁷²
- Le graphique 2 illustre la part du trafic total de l'État contractant couvert par la WASA que représentent les ASA bilatéraux relevant de types QUASAR donnés.
- Le graphique 3 illustre la part du trafic total de l'État contractant couvert par la WASA que représentent les ASA bilatéraux conclus avec des partenaires de régions géographiques données.
- Le graphique 4 illustre, pour chacun des éléments de l'accès aux marchés analysés dans le QUASAR, la part du trafic total de l'État contractant couvert par la WASA que représentent les ASA qui contiennent chacune des différentes options (par exemple pour la cinquième liberté, la part du trafic que représentent les ASA qui l'octroient et la part de trafic que représentent ceux qui ne l'octroient pas).
- Le tableau 2 contient des indicateurs choisis pour tous les ASA bilatéraux conclus par l'État contractant tels qu'enregistrés dans la base de données WASA, par ordre décroissant de volume de trafic. Pour chaque accord, le tableau donne le nom du partenaire de l'ASA, la date de conclusion, les ALI standard et non standard (c'est-à-dire 5+, OWN+ et DES+), le type QUASAR, l'existence ou non d'un service de transport aérien direct entre les deux parties en question, la distance qui les sépare et le trafic, exprimé par une fourchette, visé par l'accord.
- Le tableau 3 donne la liste des pays ou territoires avec lesquels l'État contractant a un service de transport aérien direct en l'absence d'un ASA bilatéral correspondant tel qu'enregistré dans la WASA, ainsi que la fourchette de trafic visée par ce service.⁷³

⁷⁰ La numérotation des ASA ne correspond pour le moment qu'à des besoins de programmation informatique mais sera perfectionnée dans le CD-ROM final de l'ASAP.

⁷¹ Total du trafic entrant et sortant couvert par la WASA.

⁷² Les fourchettes de l'ALI sont les suivantes: 0-4; 5-9; 10-14; 15-19; 20-25; et plus de 25.

⁷³ À cet égard, la portée du QUASAR est plus large que celle de la WASA et s'étend à tous les pays et territoires qui apparaissent comme des entités distinctes dans les statistiques de l'IATA sur le kilométrage, y compris les territoires qui n'ont pas d'autonomie concernant leur politique de transport aérien (par exemple le Département français de la Guadeloupe).

149. Le chiffre correspondant au trafic total couvert par la WASA qui figure au tableau 1 est exprimé sous forme de fourchette pour les États contractants qui n'ont conclu qu'un ASA⁷⁴ enregistré dans la WASA pour des raisons de droit d'auteur.⁷⁵ C'est dans le même esprit que, au graphique 4, les données concernant le trafic ont été omises des profils pertinents. Les graphiques 1 à 4 sont vides chaque fois que le trafic couvert par la WASA pour l'État contractant en question est égal à zéro.

150. L'index des États contractants dont le profil a été établi figure à la page I. 97. Il est précédé par un modèle de profil correspondant à un État contractant hypothétique A, qui contient toutes les sources des données et les notes techniques pour les différents tableaux et graphiques.

⁷⁴ Les États contractants en question sont les suivants: Antigua, Antilles néerlandaises, Aruba, Bahamas, Bhoutan, Djibouti, Estonie, Haïti, Saint-Kitts-et-Nevis, Sao Tomé-et-Principe et Swaziland.

⁷⁵ Autrement, le volume exact du trafic couvert par l'unique ASA en question aurait été divulgué.

ÉTAT CONTRACTANT A

Tableau 1
Indicateurs

DONNÉES STATISTIQUES						DONNÉES CONCERNANT LES POLITIQUES			
Général (2004)		Commerce (2004)		Transport aérien (2004)		Commerce (2006)		Transport aérien (2005)	
Population (millions)	1	Commerce total (millions de dollars EU)	8	Trafic WASA (passagers) (2005)	15	Droits NPF consolidés finals (%)	23	ALI pondéré par le trafic (Standard)	31
Part dans la population mondiale (%)	2	Part dans le commerce mondial (%)	9	Part dans le trafic total WASA (%) (2005)	16	Secteurs de services faisant l'objet d'engagements (sur environ 160)	24	ALI pondéré par le trafic (5+)	32
PIB (millions de dollars EU courants)	3	Commerce par habitant (dollars EU)	10	Nombre d'aéronefs (<i>dont, entre parenthèses, avions à réaction</i>) (2005)	17	Services relatifs au tourisme et aux voyages faisant l'objet d'engagements (sur 3)	25	ALI pondéré par le trafic (OWN+)	33
Part dans le PIB mondial (%)	4	Ratio commerce/PIB (%)	11	Nombre d'aéroports internationaux (2005)	18	Services auxiliaires de tous les modes de transport faisant l'objet d'engagements (sur 4)	26	ALI pondéré par le trafic (DES+)	34
PIB par habitant (dollars EU courants)	5	Échanges de services commerciaux (millions de dollars EU)	12	Trafic intérieur (passagers) (2005)	19	Secteurs de services de transports aériens faisant l'objet d'engagements (sur 4)	27	Dispersion d'ALI (standard)	35
Taille (km ²)	6	Part dans les échanges mondiaux des services commerciaux (%)	13	Services de transport aérien (millions de dollars EU)	20	Exemptions NPF pour les services de transport aérien	28	Régime national de propriété (2004)	36
Densité (pop. par km ²)	7	Services de voyages (millions de dollars EU)	14	Services de transport aérien de passagers (millions de dollars EU)	21	Nombre d'ALE bilatéraux	29	Nombre d'ASA bilatéraux enregistrés par l'OACI	37
				Services de transport aérien de fret (millions de dollars EU)	22	Nombre d'ALE régionaux	30	Nombre d'ASA plurilatéraux enregistrés par l'OACI (2006)	38

Source: Secrétariat de l'OMC (2006), compilation réalisée sur la base de:

- 1-7** Base de données en ligne des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale (septembre 2006)
- 8-14,23-24** Secrétariat de l'OMC (en septembre 2006)
- 15,16** Secrétariat de l'OMC, à partir de la base de données WASA de l'OACI (2005) et des données sur le trafic de l'IATA (2005)
- 17-19** Secrétariat de l'OACI
- 20-22** CD-ROM du FMI sur la balance des paiements (juillet 2006)
- 25-30** Secrétariat de l'OMC
- 31-34,37** Secrétariat de l'OMC
- 36** Secrétariat de l'OACI, réponse à la lettre adressée aux États SC5/6-03/88, 26 septembre 2003
- 38** Secrétariat de l'OACI, document d'information "Regulatory and Industry Overview", 15 août 2006

Notes:

Sauf indication contraire, les "données statistiques" se rapportent à 2004, les "données concernant les politiques – commerce" à 2006 et les "données concernant les politiques – transport aérien" à 2005.

- 8-14** Les données correspondent à la somme des exportations et importations de marchandises, de services commerciaux et de voyages (sur la base de la balance des paiements)
- 15,16** Le trafic WASA est le trafic correspondant aux ASA figurant dans la base de données de la WASA (2005)
- 17,18** **17** – Aéronefs civils à voilure fixe enregistrés dans les États contractants de l'OACI dont la masse maximale homologuée au décollage est égale ou supérieure à 2000 lb. **18** – Aéroports à partir desquels des services internationaux sont offerts
- 23** Moyenne simple; exclut les droits non *ad valorem*
- 24-28** Sur la base des renseignements disponibles et à la lumière du document W/120 et de la classification de l'Annexe sur les services aériens
- 27** Les quatre sous-secteurs sont les suivants: système informatisé de réservation (SIR); vente et commercialisation (vente/commercialisation); réparation et maintenance (maint); et autres
- 29,30** Accords de libre-échange sur les marchandises en vigueur, notifiés et non notifiés au GATT/à l'OMC au 30 juin 2006

- 31-35** Les termes "standard", "5+", "OWN+" et "DES+" sont expliqués dans les notes méthodologiques de la partie D
- 36** SOEC = Propriété substantielle et contrôle effectif; PPOB = principal établissement

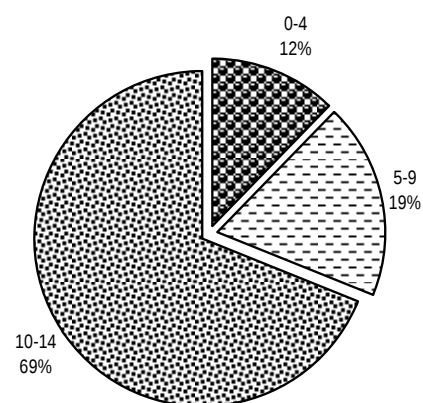
Symboles et abréviations:

...	Non disponibles ou non communiqués
-	Sans objet (Non Membres de l'OMC)
ALI	Indice de libéralisation aérienne
ASA	Accord sur les services aériens
PIB	Produit intérieur brut
NPF	Nation la plus favorisée
ALE	Accord de libre-échange
WASA	Accords sur les services aériens du monde (base de données)

ÉTAT CONTRACTANT A

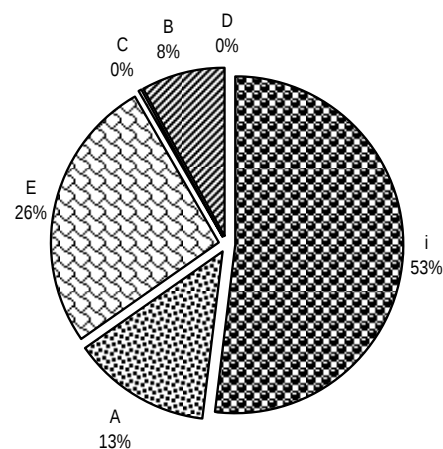
Graphique 1

Part de trafic par fourchette d'ALI
(pourcentage 2005)



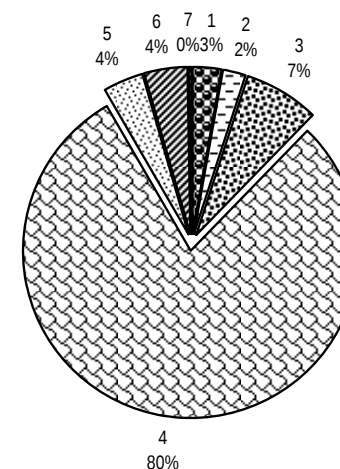
Graphique 2

Part de trafic par type
(pourcentage, 2005)



Graphique 3

Part de trafic par région du partenaire
(pourcentage, 2005)



1 Afrique, 2 Asie et Océanie,
3 Communauté des États indépendants,
4 Europe, 5 Moyen-Orient, 6 Amérique du Nord,
7 Amérique du Sud et Amérique centrale et les Caraïbes

Note: "0 pour cent" correspond à une part comprise entre 0,01 pour cent et 0,49 pour cent. Le total n'est pas nécessairement égal à 100 car les chiffres sont approximatifs.

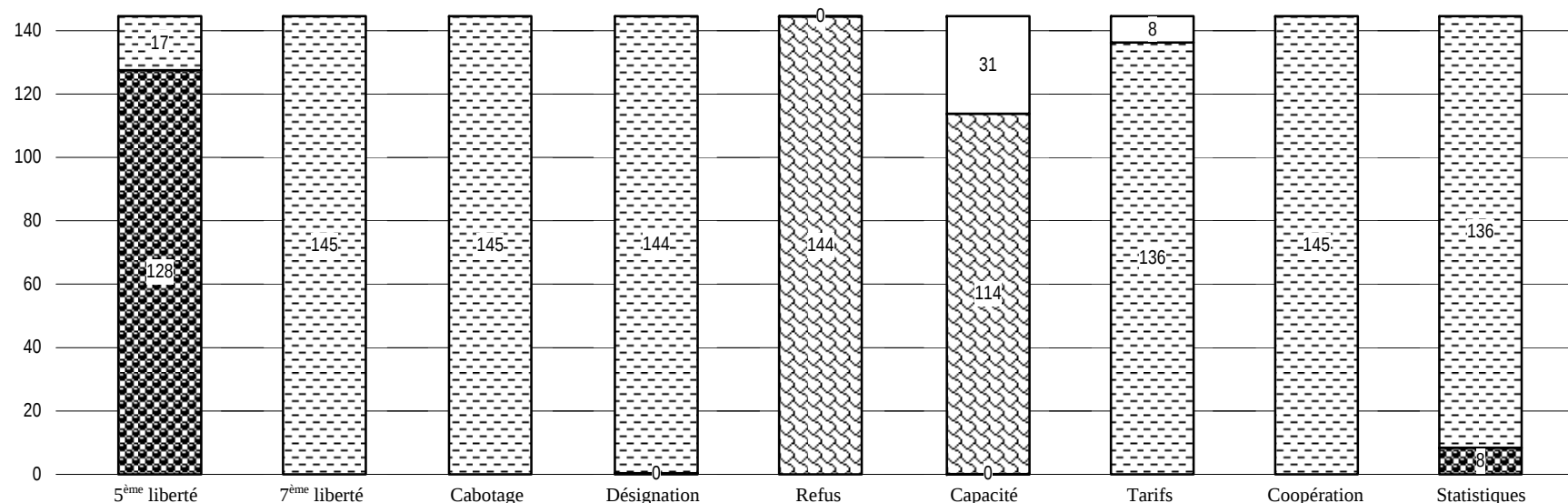
Source: Secrétariat de l'OMC (2006).

ÉTAT CONTRACTANT A

Graphique 4

Répartition du trafic par caractéristique des accords bilatéraux sur les services aériens (milliers de passagers, 2005)

1 000 passagers



Notes: Le total du trafic n'est pas nécessairement égal au chiffre total correspondant de la WASA figurant au tableau 1 car les chiffres sont approximatifs.

"0" indique qu'une caractéristique est présente et couvre entre 1 et 999 passagers.

Désignation dans ce graphique s'entend du droit de désigner une ou plusieurs compagnies aériennes (c'est-à-dire la désignation **multiple**).

Statistiques dans ce graphique équivaut à "**absence d'échange de statistiques**". Dans l'exemple ci-dessus, des ASA couvrant 8 000 passagers ne contiennent pas de prescription concernant l'échange de statistiques.

Le terme **Coopération** se rapporte à l'existence d'une disposition permettant de conclure des arrangements de commercialisation en coopération, tels que la réservation de capacité ou le partage des codes.

Source: Secrétariat de l'OMC (2006).

5^{ème} liberté, 7^{ème} liberté, cabotage, désignation, coopération, statistiques

■ Avec
■ Sans

Refus

■ Principal établissement
■ Communauté d'intérêts
■ Propriété substantielle et contrôle effectif
■ Non déterminé

Capacité

■ Libre détermination
■ Bermudes I
■ Détermination préalable
■ Non déterminé

Tarifs

■ Libre tarification
■ Zones tarifaires
■ Double désapprobation
■ Pays d'origine
■ Double approbation
■ Non déterminé

ÉTAT CONTRACTANT A

Tableau 2

Accords bilatéraux sur les services aériens enregistrés par l'OACI, indicateurs (2005)

Partie	Date	Services directs	ALI standard	ALI 5+	ALI OWN+	ALI DES+	Type	Distance (km)	Fourchette de trafic (passagers)
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Notes: **1, 2** Liste établie sur la base des renseignements contenus dans la base de données des accords sur les services aériens du monde (WASA) de l'OACI (2005).
3 Existence de services directs (c'est-à-dire un service exploité sous le même numéro de vol) par des compagnies aériennes membres de l'IATA, sur la base des données de l'été 2006.
4-8 Calcul du Secrétariat de l'OMC.
9 Les données se rapportent à la distance entre la ville principale de l'État contractant A et la ville principale de son partenaire ASA. Compilation établie à partir des données par pays "geo_cepii" du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), disponibles à l'adresse <http://www.cepii.fr/anglaisgraph/bdd/distances.htm>.
10 Données de l'IATA sur le trafic (2005).
 "<1" signifie qu'il n'y a pas de trafic.

Source: Secrétariat de l'OMC (2006).

Tableau 3

Services de transports aériens directs non couverts par un accord bilatéral sur les services aériens enregistré par l'OACI (2005)

Pays ou territoires	Fourchette de trafic	Pays ou territoires	Fourchette de trafic
1	2	1	2

Notes: **1** Liste établie sur la base d'une comparaison entre les renseignements contenus dans la base de données des accords sur les services aériens du monde (WASA) de l'OACI (2005) et les données sur les services directs assurés par des compagnies aériennes membres de l'IATA (été 2006).

2 Données IATA sur le trafic (2005).

Symbole: ... Non disponible.

Source: Secrétariat de l'OMC (2006).

INDEX DES ÉTATS CONTRACTANTS DONT LE PROFIL A ÉTÉ ÉTABLI

Afghanistan	I. 99	El Salvador	I. 451
Afrique du Sud	I. 105	Émirats arabes unis	I. 457
Albanie	I. 113	Équateur	I. 465
Algérie	I. 119	E.R.Y. de Macédoine	I. 471
Allemagne	I. 127	Espagne	I. 477
Angola	I. 137	Estonie	I. 485
Antigua-et-Barbuda	I. 143	États-Unis	I. 491
Antilles néerlandaises	I. 149	Éthiopie	I. 501
Arabie saoudite	I. 155	Fédération de Russie	I. 509
Argentine	I. 163	Fidji	I. 519
Arménie	I. 171	Finlande	I. 525
Aruba	I. 177	France	I. 533
Australie	I. 183	Gabon	I. 541
Autriche	I. 191	Gambie	I. 547
Azerbaïdjan	I. 199	Géorgie	I. 553
Bahamas	I. 205	Ghana	I. 559
Bahreïn	I. 211	Grèce	I. 567
Bangladesh	I. 219	Grenade	I. 575
Barbade	I. 225	Guatemala	I. 581
Belarus	I. 231	Guinée	I. 587
Belgique	I. 237	Guinée-Bissau	I. 593
Bénin	I. 245	Guinée équatoriale	I. 599
Bhoutan	I. 251	Guyana	I. 605
Bolivie	I. 257	Haïti	I. 611
Bosnie-Herzégovine	I. 263	Honduras	I. 617
Botswana	I. 269	Hong Kong, Chine	I. 623
Brésil	I. 275	Hongrie	I. 631
Brunéi Darussalam	I. 283	Île Cook	I. 639
Bulgarie	I. 291	Îles Marshall	I. 645
Burkina Faso	I. 299	Îles Salomon	I. 651
Burundi	I. 305	Inde	I. 657
Cambodge	I. 311	Indonésie	I. 665
Cameroun	I. 317	Iran, République islamique d'	I. 673
Canada	I. 323	Iraq	I. 681
Cap-Vert	I. 331	Irlande	I. 689
Chili	I. 337	Islande	I. 695
Chine	I. 345	Israël	I. 701
Chypre	I. 353	Italie	I. 709
Colombie	I. 361	Jamahiriya arabe libyenne	I. 717
Comores	I. 367	Jamaïque	I. 725
Congo	I. 373	Japon	I. 733
Congo, République démocratique du	I. 381	Jordanie	II. 5
Corée, République de	I. 387	Kazakhstan	II. 13
Corée, République populaire démocratique de	I. 395	Kenya	II. 19
Costa Rica	I. 401	Koweït	II. 27
Côte d'Ivoire	I. 407	Lesotho	II. 35
Croatie	I. 415	Lettonie	II. 41
Cuba	I. 421	Liban	II. 49
Danemark	I. 429	Libéria	II. 57
Djibouti	I. 437	Lituanie	II. 63
Égypte	I. 443	Luxembourg	II. 71
		Macao, Chine	II. 79

Madagascar	II. 87
Malaisie	II. 93
Malawi	II. 101
Maldives	II. 107
Mali	II. 113
Malte	II. 121
Maroc	II. 129
Maurice	II. 137
Mauritanie	II. 143
Mexique	II. 149
Moldova	II. 157
Mongolie	II. 163
Mozambique	II. 169
Myanmar	II. 175
Namibie	II. 183
Nauru	II. 189
Népal	II. 195
Nicaragua	II. 201
Niger	II. 207
Nigéria	II. 213
Norvège	II. 221
Nouvelle-Zélande	II. 229
Oman	II. 237
Ouganda	II. 245
Ouzbékistan	II. 251
Pakistan	II. 259
Panama	II. 267
Papouasie-Nouvelle-Guinée	II. 273
Paraguay	II. 279
Pays-Bas	II. 285
Pérou	II. 295
Philippines	II. 303
Pologne	II. 311
Portugal	II. 319
Qatar	II. 327
République arabe syrienne	II. 335
République bolivarienne du Venezuela	II. 343
République centrafricaine	II. 349
République démocratique populaire lao	II. 355
République dominicaine	II. 361
République kirghize	II. 367
République slovaque	II. 373

République tchèque	II. 381
Roumanie	II. 389
Royaume-Uni	II. 397
Rwanda	II. 407
Sainte-Lucie	II. 413
Saint-Kitts-et-Nevis	II. 419
Samoa	II. 425
Samoa américaines	II. 431
Sao Tomé-et-Principe	II. 437
Sénégal	II. 443
Serbie-et-Monténégro	II. 451
Seychelles	II. 459
Sierra Leone	II. 465
Singapour	II. 471
Slovénie	II. 479
Somalie	II. 487
Soudan	II. 493
Sri Lanka	II. 499
Suède	II. 507
Suisse	II. 517
Suriname	II. 527
Swaziland	II. 533
Tanzanie	II. 539
Tchad	II. 545
Thaïlande	II. 551
Togo	II. 559
Tonga	II. 565
Trinité-et-Tobago	II. 571
Tunisie	II. 577
Turkménistan	II. 585
Turquie	II. 591
Tuvalu	II. 599
Ukraine	II. 605
Uruguay	II. 613
Vanuatu	II. 619
Viet Nam	II. 625
Yémen	II. 633
Zambie	II. 639
Zimbabwe	II. 645